

GENDARME ROLLET Francis

Né le 15 mai 1901 à Frangy (Haute-Savoie)
Marié - Trois enfants
Affecté à la brigade de Saint-Rambert-en-Bugey

Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre,
Médaille de la Résistance

Mort pour la France le 24 mars 1945 à Neuengamme (Allemagne)



Affectations successives :

140^{ème} Régiment d'Infanterie
27^{ème} Bataillon de Chasseurs
Légion de Gendarmerie d'Alsace
et de Lorraine
1^{ère} Légion de Gendarmerie
14^{ème} Légion de Gendarmerie
7^{ème} Légion bis de Gendarmerie

Le gendarme Francis ROLLET entre dans la Résistance en mars 1943 dans l'Armée secrète de Saint-Rambert-en-Bugey secteur C3 comme agent de renseignement.

Il intègre ensuite l'État-major des Maquis de l'Ain auprès d'Henri PETIT « ROMANS ».

Un de ses compagnons d'infortune déporté rentré dit : « Mon camarade était animé d'un grand courage et d'un esprit de sacrifice total pour le bien être de sa Patrie. Après que nous ayons été déportés, le commando a été employé aux usines Hermann GOERING à Brunswick pour contrôler des obus. Nous n'étions pas en très bon état mais la chaleur de l'usine nous faisait beaucoup de bien. Cependant le 15 janvier 1945, l'usine a été bombardée.

Dès lors, le froid a sévi avec violence, la neige et la faim se sont emparés de nous et le gendarme Francis ROLLET est mort dans ce bagne maudit et il semble être enterré dans une fosse commune à une dizaine de kilomètres du camp ».

Le Gouverneur militaire de Lyon écrit : « Gendarme conscient de ses devoirs et animé d'une foi patriotique ardente, a, dès le début, aidé de toutes ses forces et de toute son autorité la Résistance et les Maquis. A payé de son sacrifice son dévouement à la cause de la France ».

Dénoncé à la Gestapo par la Milice locale, il est arrêté le 7 février 1944, puis il est déporté vers Neuengamme le 10 mai 1944 sous le numéro 27569 où il cède pour insuffisance cardiaque.